



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

**PRESENTS** : Chantal BARRIERE – Zoe POHL BOUSQUET – Nicole LICATESI-  
Virginie CASTANIER- Sylvie MEUNIER- Christophe RAYSSAC- Ghislain CABAL-  
ZINCK- Gérard RAMONDENC- Christian VERNHET- Jena Jacques SELLAM –  
Dominique ROURE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30 ; Il présente l'ordre du jour.

- **DESIGNATION D'UN DELEGUE ET DE 3 SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Monsieur le Maire présente les modalités des élections sénatoriales. Il rappelle qu'il nous faut désigner un titulaire et de trois suppléants pour participer au scrutin. Christian Vernhet est désigné en tant que titulaire et Christophe Rayssac et Dominique Roure sont désignés comme suppléants.

Délibération prise à l'unanimité.

- **DESIGNATION D'UNE LISTE POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire précise le rôle de la commission communale des impôts directs. Après échanges, sont désignés : tous les conseillers municipaux à l'exception du maire , membre de droit de la CCID , ainsi que Jacques Fabre, Serge Maraval, Robert Guizzetti, Christian Requena, Xavier Bro, Léon Rayssac, Catherine Constans, Calixte Puech, Brigitte Rouquette, André Daures, Michele Granier, Marc Lucas, Isabelle Meric, Isabelle Bouzat.

Délibération prise à l'unanimité

- **DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SMICA**

Monsieur la Mire indique qu'il nous faut désigner un délégué titulaire et un suppléant au SMICA . Sont désignés Ghislain Cabal Zinck comme titulaire et Christian Vernhet comme suppléant.

Délibération prise à l'unanimité

- **VENTE DE TERRAIN SUITE A ENQUETE PUBLIQUE A SALELLES**

Monsieur le Maire constate le décalage qu'il y a actuellement entre la propriété de parcelles et le cadastre. Il rappelle le déroulement de l'enquête publique conduite à Salelles sur demandes de Mrs SOUILLAC et SOULIE. Il fait part d'une proposition de vente de parcelles(F846) au prix symbolique de 1 euro.

Délibération prise à l'unanimité.

- **VIE LOCALE**

Il est fait mention de questions relatives à la vie locale en centre bourg : arbre gênant dans la calade avec un risque de chute - étendoir rue droite. Après échanges sur la nature des désagréments occasionnés et des risques encourus et considérant l'intérêt de sauvegarder les arbres, il est décidé de ne pas abattre l'arbre en question mais plutôt d'assurer un nettoyage régulier de la chaussée et de ne pas modifier l'implantation de l'étendage.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- LETTRE DES PRODUCTEURS LOCAUX : Quatre producteurs de Saint Izair souhaitent installer un lieu de récupération de commandes en centre bourg. Différents échanges évoquent des lieux possibles. Il est décidé de soutenir cette initiative. Contact sera pris avec ces producteurs pour préciser le projet.
- INDICATION DU CAMPING AU SEIN DU VILLAGE : la conseillère municipale qui suit le camping indique la faiblesse des indications permettant aux visiteurs de repérer le camping. Des échanges ont lieu pour envisager les possibilités de renforcer l'indication du terrain, sans aboutir à ce stade.
- DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL : Une difficulté apparaît dans la diffusion du bulletin municipal liée à l'obligation d'un délai de quinze jours pour pouvoir opérer cette diffusion. Décision est prise de procéder manuellement à cette diffusion.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, le Maire lève la séance à 22H15.